

Manifeste pour les élections européennes 2019

A travers le monde, 30% des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles et au moins 200 millions de femmes et de filles ont subi des mutilations génitales féminines, pratique répandue dans le monde et fortement liée aux normes sociales dictées par les traditions et ne faisant objet d'aucune obligation religieuse. Rien que dans l'Union européenne, une femme sur trois subit des violences physiques et/ou sexuelles dès l'âge de 15 ans et à l'heure actuelle, près de 1 million de femmes et de filles vivent avec les conséquences induites par les mutilations génitales féminines.

Ces cinq dernières années, l'Union européenne s'est engagée pour assurer une meilleure prévention des violences faites aux femmes et aux filles, garantir davantage de protection pour les survivantes, renforcer la poursuite des auteurs et contribuer à la mise en place de politiques intégrées pour une coordination efficace des efforts pour mettre fin aux inégalités de genre. De plus, la précédente législation européenne a porté une attention accrue à la problématique des mutilations génitales féminines. A la fois en Europe et au-delà, elle a permis la mise en œuvre d'un [plan d'action européen](#), en allouant des fonds, en soutenant les organisations de la société civile oeuvrant dans ce domaine et enfin en appelant à un engagement politique pour la fin des mutilations génitales féminines et pour protéger les personnes à risque.

Cependant, beaucoup reste encore à faire, et l'heure est venue de faire un pas en avant et d'intensifier nos engagements et nos actions afin de nous assurer que les mutilations génitales féminines deviennent une pratique appartenant au passé. Regardons ensemble vers l'avenir et créons un monde libre de toute forme de violence pour les générations à venir.

Le Réseau européen End FGM et ses membres **appellent les candidat·e·s aux élections européennes de 2019** à s'engager à respecter les **7 points** suivants :

1. Maintenir et accroître les engagements de l'Union européenne dans le travail contre les **violences faites aux femmes et aux filles**, y compris les MGF
2. Soutenir la ratification de la **Convention d'Istanbul** par l'Union européenne, pour se conformer aux normes internationales en faveur d'une approche globale et intégrée des violences faites aux femmes dont les MGF
3. **Refuser l'instrumentalisation** de la problématique des MGF au profit de rhétoriques ou d'actions **xénophobes, anti-immigrant·e·s ou islamophobes**. Assurer que les politiques d'asile respectent les droits humains et que les femmes et filles touchées par les MGF bénéficient de mesures de protection adaptées
4. Impliquer les **communautés touchées par les MGF** dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions menées, en mettant parallèlement à disposition des ressources financières nécessaires de manière durable, flexible et accessible pour les organisations des communautés
5. Considérer les **jeunes** en tant qu'actrices et acteurs de changement, les écouter et les intégrer dans toutes les actions impactant leur vie
6. Fournir une meilleure flexibilité géographique des financements, pour véritablement **bâtir des ponts** afin de mettre fin aux MGF de manière transcontinentale
7. Encourager la formation des **professionnel·le·s** sur les questions liées aux MGF, en coopération étroite avec les communautés, afin d'apporter un meilleur soutien aux femmes et aux filles touchées par cette pratique ou qui sont en situation à risque